

**Pays concerné(s) : Italie**

**Nom du programme : Bourse de la Fondation Jean Jacobs au Collège des Flamands de Bologne**

**Présentation générale du programme (description, objectifs,...) :** Le Collège des Flamands Jean Jacobs est une institution historique située à Bologne. Fondé au XVI<sup>e</sup> siècle par Jean Jacobs, il reste l'un des rares collèges universitaires qui ont vu le jour à Bologne tout au long de l'histoire millénaire de son université.

La fonction actuelle de la structure est celle d'accueillir, comme le voulait Jean Jacobs, des étudiants et des étudiantes universitaires ou de jeunes chercheurs qui proviennent de Belgique et de la ville d'Utrecht et qui désirent aller étudier ou effectuer des recherches à l'*Alma Mater Studiorum Università di Bologna* en bénéficiant d'une bourse d'études.

**Profil des candidats :** La bourse est réservée aux étudiants et étudiantes universitaires et aux jeunes chercheurs et chercheuses qui, après leurs études, veulent effectuer des masters, doctorats ou d'autres formes de perfectionnement en intégrant un séjour d'étude à l'*Alma Mater Studiorum Università di Bologna*.

**Durée du programme :** Le séjour au Collège Jean Jacob de Bologne aura lieu du mois d'octobre au mois de juillet suivant.

**Domaine(s) éligible(s) :** Dans le passé, en général, les étudiants se consacraient aux *studia humanitatis* : aujourd'hui la Fondation Jacobs accueille tous/toutes ceux/celles qui, quelle que soit leur branche, identifient Bologne comme un lieu d'excellence. Il est crucial d'avoir au préalable, au moment de partir donc, une référence à l'*Alma Mater Studiorum Università di Bologna*, c'est-à-dire un/une professeur·e des matières que le/la boursier/boursière désire approfondir afin de pouvoir réellement profiter du séjour bolonais.

**Introduction des candidatures (délais, formulaires...) :**

Chaque année, en général au printemps, le Collège Jean Jacobs communique la disponibilité de deux bourses d'études au *Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique* ([www.cref.be](http://www.cref.be)).

Les personnes intéressées doivent envoyer leurs candidatures complètes au CREF qui, après les avoir examinées et sélectionnées, les fera suivre au Conseil d'Administration du Collège Jean Jacobs qui prend la décision finale. Celle-ci est communiquée avant les vacances scolaires de façon à permettre aux candidats retenus de s'organiser de façon adéquate.

**Procédure générale de sélection :**

1. Présenter un CV et une lettre de motivation synthétisant un projet de recherche que le/la candidat·e voudrait développer à l'*Alma Mater Studiorum Università di Bologna*.

Ce projet doit faire max 3 pages et doit prévoir un résumé de max 100 mots.

Le projet devra relever d'une partie d'une thèse de doctorat ou d'un autre projet de recherche à court / moyen terme (comme un article scientifique, par exemple).

Le projet devra présenter un état de l'art sur le sujet, la méthodologie envisagée, les objectifs à atteindre et les résultats escomptés.

2. Le projet devra être en rapport avec les recherches menées dans le cadre d'un Institut, Faculté, Centre de recherche de l'*Alma Mater Studiorum Università di Bologna* et obtenir au

préalable l'approbation d'un membre académique de la même Institution auquel une lettre d'accueil (dument argumentée et détaillée quant au projet de séjour du / de la candidat-e) sera demandée et annexée au dossier de candidature.

3. Le/la candidat-e devra maîtriser l'italien parlé et écrit (niveau linguistique requis C1 minimum ou C2) : une attestation (par la *Società Dante Alighieri* ou par des Instituts/centres/services universitaires de langue et culture italiennes) devra être annexée au dossier de candidature.

**Modalités financières :** La bourse prévoit l'accueil auprès de la résidence du Collège Jean Jacob, située en plein centre à Bologne, *Via San Petronio Vecchio 2*, ainsi que le versement en trois tranches de la somme de sept mille euros tout compris. Le/la boursier/boursière aura aussi droit à l'utilisation d'une chambre simple, et au partage d'un espace commun comprenant un salon, d'une autre pièce et d'une grande cuisine fonctionnelle et fraîchement remise à neuf.

**Personnes de contacts :**

Secrétariat : +39 051 27 59 441 ou [segreteria@collegiodeifiamminghi.it](mailto:segreteria@collegiodeifiamminghi.it) (en Italie)

Prof. Marco Cavaliere : 010 47 48 78 ou [marco.cavaliere@uclouvain.be](mailto:marco.cavaliere@uclouvain.be) (Belgique, communauté francophone).

**Site web :** <http://www.collegiodeifiamminghi.it/>

**Critères d'évaluation pour le CREF**

Qualité du candidat (poids 50 %) : CV académique, avis du promoteur (créativité, capacités intellectuelles...).

Lettre d'accueil du membre académique de l'*Alma Mater Studiorum Università di Bologna* (poids 30 %).

Qualité du projet (poids 20 %) : faisabilité, méthodologie, originalité, impact potentiel.

Une expérience d'échange Erasmus en Italie constitue un atout.